



Communiqué de presse

Paris, le 24 juillet 2019

Dominique Boutonnat nommé président du Centre national du cinéma et de l'image animée

Sur la proposition de Franck Riester, ministre de la Culture et après examen du Conseil des Ministres du 24 juillet 2019, le Président de la République a confié à Dominique Boutonnat la présidence du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC). Il succède ainsi à Frédérique Bredin, dont le second mandat s'est achevé le 14 juillet dernier.

A 49 ans, Dominique Boutonnat est un producteur et un spécialiste du financement de la création, cinéma et audiovisuelle. Il est diplômé en droit et histoire, titulaire d'un 3^{ème} cycle en économie, diplômé de Sciences-Po Paris.

Dominique Boutonnat a travaillé pendant 10 ans aux ressources humaines du groupe Axa avant de se consacrer, en 2005, à la production de longs métrages et au financement du cinéma et de l'audiovisuel. A compter de 2009, il a tiré parti des opportunités offertes par le dispositif ISF-PME (réduction d'impôt proportionnelle aux sommes investies dans le financement de PME) pour apporter de nouveaux financements à la création cinéma et audiovisuelle.

Il a ainsi contribué à la production d'environ 250 œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

Le Gouvernement lui a confié, en 2018 et 2019, deux missions successives relatives au financement de la création.

Il s'agit, tout d'abord, d'un rapport sur le financement privé de la production et de la distribution cinématographiques et audiovisuelles, remis aux ministres de la Culture, de l'Economie et des Finances et de l'Action et des Comptes publics.

Dominique Boutonnat a ensuite conduit, avec Laetitia Recayte, dans la perspective de la transposition de la directive européenne sur les services de média audiovisuels (SMA), une mission de concertation et de proposition portant sur le futur cadre juridique applicable aux éditeurs de services de médias audiovisuels.

« Dominique Boutonnat a développé depuis 15 ans une grande expertise dans le financement de la création. A l'occasion des deux missions successives que le Gouvernement lui a confiées, il a proposé les réponses nécessaires pour mobiliser tous les atouts de la France dans une période marquée par le développement de plateformes de taille mondiale. Sa nomination à la tête du CNC est une chance immense pour le financement de la création et le maintien de la France au premier rang en Europe. ».

Contacts

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

« J'en profite pour remercier chaleureusement Frédérique Bredin qui aura tant fait en six années de mandat pour intégrer les plateformes à notre écosystème, notamment avec la "taxe YouTube", pour refaire de la France une terre de tournages avec la réforme des crédits d'impôt et pour mener à bonne fin le chantier de la numérisation et du développement des filières d'excellence. », conclut le Ministre.

Contacts

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr